

Devenez acteur de votre santé: Informez-vous sur vos droits et vos représentants



Accès au dossier médical

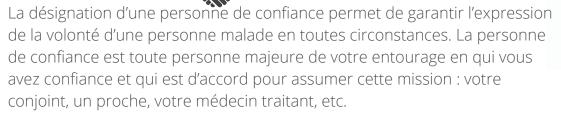


Toute personne qui en fait la demande peut accéder directement à son dossier médical et aux informations de santé la concernant. Toutefois, l'accès aux informations sur sa santé ne peut être imposé à une personne qui ne le souhaite pas. Toute personne dispose du droit d'être tenue dans l'ignorance d'un diagnostic ou d'un pronostic sauf si elle est atteinte d'une infection transmissible.

Directives anticipées

Toute personne a le droit d'avoir une fin de vie digne et accompagnée du meilleur apaisement possible de la souffrance. Les professionnels de santé mettent en œuvrent tous les moyens à leur disposition pour que ce droit soit respecté.

Personne de confiance





Le droit de ne pas souffrir inutilement est un des droits fondamentaux en matière de santé. Ainsi, tout patient a le droit de demander à ce que sa douleur soit prise en compte, traitée et soulagée.



Représentant des usagers

Le représentant des usagers est un bénévole qui défend les droits et les intérêts de tous les usagers de la santé. Il exprime leurs besoins individuels et collectifs pour contribuer à l'amélioration du système de santé. Il siège aux côtés des professionnels de santé. Il est présent au sein des hôpitaux, des cliniques, et des centres de soins de suite et réadaptation (SSR)..



Des difficultés, des doutes, des interrogations en lien avec une problématique de santé? Les écoutants de la ligne Santé Info Droits vous répondent gratuitement

Testez vos connaissances sur les droits en santé (au verso)

1. Les droits en santé font partie du code de santé public depuis ?	7. Le médecin traitant :
a. La fin de la seconde guerre mondiale	a. Peut décider à la place de l'usager
b. L'affaire du Médiator	☐ b. Peut être choisi par le patient pour être personne de confiance
c. Les lois de 2002 (dites Kouchner)	c. Assure le suivi médical et les orientations vers d'autres confrères
d. Les lois de Simone Veil	d. Centralise toutes les données médicales du patient dans la cadre d'un
	parcours de soins coordonné
2. Les droits en santé concernent toute personne qui utilise le système de	
santé	8. Les informations concernant l'état de santé d'un patient peuvent être transmises:
☐ Vrai ☐ Faux	a. Aux membres de la famille qui s'inquiètent
	☐ b. Au patient uniquement qui décidera de leur diffusion
3. Qu'est-ce que le consentement libre et éclairé?	c. A un autre médecin avec l'accord du patient
a. Détenir toutes les informations nécessaires pour prendre une	d. A son employeur s'il en fait la demande
décision	
☐ b. Être entendu dans ses choix sur sa propre santé	9. Une personne de confiance est
c. Être contraint d'accepter les soins souhaités par le médecin	a. Une personne qui gère les finances du patient
d. Pouvoir prendre une décision en connaissance de cause	b. Une personne qui assiste le patient dans ses démarches et décisions
	médicales
4. Un usager peut demander à obtenir son dossier médical, à quel moment?	c. Une personne choisie par le médecin
a. Lorsque le médecin veut bien lui donner	d. Une personne qui est désignée par le patient en cas d'incapacité de
☐ b. Lorsqu'il en fait la demande	pouvoir s'exprimer
C. A la fin de chaque traitement médical ou après chaque	
hospitalisation	10. Le représentant des usagers a comme mission
	a. De porter la parole des usagers dans une commission
5. L'accès aux soins est :	☐ b. De défendre l'usager en cas de réclamations ou de plaintes
a. Universel, toute personne peut être soignée	c. De porter des nouvelles à tous les patients
☐ b. Réservé à ceux qui ont un médecin traitant uniquement	d. De remplacer le directeur quand le patient souhaite lui parler
d. Impossible pour une personne inconsciente	
	11. Quelles sont les obligations du personnel soignant face à la douleur d'un
6. L'usager :	patient?
a. Peut choisir le médecin qui le soignera	a. Evaluer la douleur et la vérifier régulièrement en apportant les réponses
□ b. Peut intégrer l'établissement de santé de son choix	adaptées.
🗌 c. Doit donner les raisons, à l'Assurance Maladie, pour lesquelles il veut	□ b. Imaginer l'intensité
être soigné par un médecin particulier	_ c. La prévenir
	☐ d. La minimiser parce qu'elle est légère